

## UNE LETTRE ARCHIEPISCOPALE

Les Cloches du 1er octobre s'étaient fait un devoir et un plaisir de saluer l'avènement de S. G. Mgr P.-E. Roy au siège de Séleucie. Sa Grandeur a bien voulu nous en exprimer sa reconnaissance par la lettre suivante, à la lecture de laquelle on reconnaîtra l'apôtre de la presse catholique.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 15 OCTOBRE 1914.

Mon cher Directeur.

Je suis bien sensible à la note sympathique que carillonnent vos Cloches pour saluer mon avènement au Siège de Séleucie. Permettez-moi de vous en remercier.

Ce coup de cloches me fait souvenir que je n'ai pas encore donné à votre revue l'appui de mon abonnement. C'est une lacune, que je regrette, et que je comble, dès aujourd'hui, par ce chèque de \$ 3.00, instrument de réparation et gage de repentir.

Je prie Dieu de bénir *Les Cloches* et tous ceux qui les sonnent.

† P. E. Roy, arch. de Sél.

## LA QUESTION SCOLAIRE AUX ETATS-UNIS

S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, avait demandé aux autorités scolaires du Minnesota que permission fut donnée aux Sœurs du comté de Stearns d'enseigner dans les écoles recevant l'aide de l'Etat, attendu que les enfants de cette région sont pratiquement tous catholiques. On vient de lui répondre que le costume religieux ne saurait être admis dans les écoles de l'Etat. En conséquence les écoles dirigées par les Sœurs sont demeurées des écoles paroissiales privées, comme auparavant, de l'aide de l'Etat. C'est la même injustice qu'à Winnipeg et le même fanatisme anti-catholique. Il en est ainsi sur toute l'étendue du territoire des Etats-Unis.

## FEU MADAME EDOUARD GRAVEL

Madame Edouard Gravel, née Emilienne Bertrand, fille de M. S.-A.-D. Bertrand, est décédée à Montréal le 7 octobre.

Pendant nos luttes scolaires, à la demande de S. G. Mgr l'Archevêque, la défunte a eu la générosité de faire la classe *gratis pro Deo* à l'école des Sœurs à Notre-Dame de Lourdes. Que Dieu l'en récompense au centuple ! A elle la lumière, la joie et la paix à jamais.